



## LE SYNDICAT MIXTE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES RIVIERES

Délib. CS-  
**N° 32/2024**  
Page 1/3

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf septembre, à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session EXTRAORDINAIRE à la salle Aude dans les locaux du SMMAR à Carcassonne, sous la Présidence de Monsieur Eric MÉNASSI Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 29

Date de convocation du Comité : 28 août 2024

#### Délégués titulaires présents :

Département de l'Aude : M. Alain GINIES ; M. Daniel DEDIES ;

SMAH Haute Vallée de l'Aude : M. Pierre BARDIES ; M. ARAGOU Christian ; M. Jean Régis GUICHOU ;

SIAH Fresquel : M. DEMANGEOT François ; M. Jean Luc VERGE ; Mme Brigitte VIEU ;

SM Aude Centre : M. Eric MÉNASSI ; M. Christian MAGRO ; M. Patrick RESPLANDY ;

SB Orbieu Jourres : M. André HERNANDEZ ; Mme Marilyse RIVIERE ; M. Alain COSTE ;

SM du Delta de l'Aude : M. Xavier BELART ; M. Alain CARALP ; M. Pierre POLARD ;

SB de la Berre et du Rieu : M. Michel JAMMES, M. Didier CASATO ; M. Bruno TEXIER ;

SIAH Corbières Maritimes : M. Jean Paul FAURAN ; M. Bernard DEVIC ;

#### Délégués suppléants présents représentant un délégué titulaire :

Département de l'Aude : Mme Severine MATEILLE représentée par Mme Joëlle CHALAVOUX ;  
Mme Magalie VERGNES représentée par Mme Marie Ange LARRUY ;

SMAH Haute Vallée de l'Aude : M. Pierre DURAND représenté par M. David FERNANDEZ ;

SIAH Fresquel : M. Gilles AZAIS DE VERGERON représenté par M. Philippe FAU ;

SM du Delta de l'Aude : M. Jean Louis RIO représenté par M. Guy CLERGUE ;

SB de la Berre et du Rieu : M. Alain IZARD représenté par M. Jean Claude MONTLAUR ;

SIAH Corbières Maritimes : Mme Marie Laure BOYER-CORCUFF représentée par M. Michel PUJOL

M. Jean Paul FAURAN a été nommé secrétaire de séance.

## OBJET : APPROBATION DU PROJET D'ADMINISTRATION

Monsieur le Président expose :

Voilà plus de 20 ans que le SMMAR EPTB Aude œuvre à l'aménagement du bassin versant de l'Aude, notamment à travers la réalisation de nombreux chantiers majeurs pour la sécurité et pour la gestion des milieux aquatiques.

2023 a été une année charnière pour l'EPTB. Elle marque le début d'une nouvelle ère de travail dans laquelle la prise en compte du changement climatique est au cœur de la réflexion.

Cette transition nécessite de préciser notre projet politique et stratégique, qui date de 2019. Ce projet traduit les ambitions et les engagements pour les habitants et pour l'avenir du bassin versant de l'Aude de la Berre et du Rieu.

M. le Président a souhaité à l'automne 2023 engager cette réflexion avec les élus, les agents du SMMAR EPTB Aude.

Chacun a contribué en s'appuyant d'une part, sur l'expérience et d'autre part, sur un contexte technique, financier, humain et climatique qui impose des choix réalistes mais aussi ambitieux.

La réflexion a porté sur 3 grandes ambitions :

- Affirmer l'action du SMMAR EPTB Aude en faveur de la restauration des milieux aquatiques en écho de la protection contre les inondations
- Positionner le fleuve Aude au cœur du projet et garantir la solidarité entre l'amont et l'aval
- Ancrer la collaboration avec les syndicats membres comme identité de fonctionnement du SMMAR EPTB Aude

Toutes ces réflexions ont abouti à la stratégie présentée et annexée à la présente délibération.

Cette stratégie repose sur 7 objectifs et 15 résultats clés à atteindre :

1/ Concrétiser la complémentarité SMMAR / Syndicats :

- Des outils et services mutualisés
- Une coordination statutaire opérationnelle claire

2/ Mettre en œuvre la GEMAPI sur le Fleuve Aude :

- Des travaux réalisés en maîtrise d'ouvrage sur le fleuve
- Un fleuve Aude qui tend vers le bon état écologique

3/ Agir en faveur des milieux aquatiques pour leur préservation et celle des populations :

- Des milieux aquatiques et littoraux qui contribuent à une meilleure gestion de l'eau (ressources et inondations)
- Des milieux aquatiques et littoraux sources de bénéfices multiples (biodiversité, cadre de vie...)

4/ Contribuer à la réduction du risque inondation et à la protection du territoire :

- La poursuite de la mise en place des ouvrages planifiés dans le PAPI 3 pour la protection des personnes et des biens

5/ Intégrer l'eau et les milieux aquatiques dans la planification et l'aménagement du territoire

- Un SAGE approuvé
- Un dialogue vivant en faveur de l'ensemble du Bassin Versant de l'Aude

6/ Contribuer activement à la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau :

- Des règles claires et partagées de répartition des volumes prélevables
- Un système de compensation et de soutien d'étiage fonctionnel
- Des potentialités de ressources complémentaires connues et quantifiées

7/ Partager la connaissance et associer tous les acteurs :

- Des connaissances co-construites avec les partenaires
- Des élus ambassadeurs de la stratégie SMMAR
- Une population sensibilisée aux enjeux Eau et Climat

Le président propose d'approuver le projet d'administration 2024-2028 pour le SMMAR EPTB Aude

Le comité syndical oui 'exposé et à l'unanimité des voix :

**APPROUVE** le projet d'administration 2024-2028 pour le SMMAR EPTB Aude.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.*

*Pour extrait conforme*

Eric MÉNASSI  
Président du SMMAR



Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)